



Chaumontel, le 05 février 2024

**Objet : Inscription scolaire 2024-2025**

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2024-2025 approche et le temps est venu pour votre enfant de faire sa première rentrée scolaire. C'est souvent un événement pour l'enfant mais aussi pour les parents qui s'interrogent notamment sur les fonctionnements des services municipaux (tarifs, horaires...).

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, je vous invite à prendre rendez-vous avant le 31 mars 2024 avec le service enfance de la Mairie par mail [scolaire@ville-chaumontel.fr](mailto:scolaire@ville-chaumontel.fr).

Nous vous prions de vous munir aux dates et heures convenues des documents suivants :

- Pièces d'identité de l'enfant et des parents ou tuteur(s) légal(-aux).
- Livret de famille et tout jugement concernant l'autorité parentale de l'enfant.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Attestation CAF comprenant le n° allocataire et le quotient OU attestation MSA.
- Dernier avis d'imposition de la famille.
- RIB pour signature de mandat si souhait de prélèvement des factures périscolaires.
- Carnet de vaccinations de l'enfant.
- Assurance scolaire de l'enfant.
- Le règlement intérieur des services périscolaires vous sera transmis au 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour signature.

Une fiche d'admission vous sera remise afin de finaliser l'inscription auprès de Mme HOFHEINZ, directrice de l'école maternelle de Chaumontel. 09 84 00 29 93

Très cordialement,

**Sylvain Saragosa**  
Maire de Chaumontel



**Isabelle Sueur-Parent**  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire à  
l'Enfance

**Virginie Vieville**  
Déléguée aux Affaires Scolaire

**Mairie de Chaumontel**  
20 rue André Vassord 95270 Chaumontel

01.34.71.03.96

[www.ville-chaumontel.fr](http://www.ville-chaumontel.fr)

